

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Covid-19 – Assemblée générale et dividende

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Covid-19 – Assemblée générale et dividende, 2020 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 06.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Gesellschaftsrecht	1
Wirtschaftsordnung	1

Abkürzungsverzeichnis

FINMA Eidgenössische Finanzmarktaufsicht

FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Gesellschaftsrecht

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 07.09.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Lors de la crise économique du Covid-19, le versement de dividendes aux actionnaires avait animé la chronique. Après réflexion, l'interdiction du versement de dividendes pour les entreprises bénéficiaires de crédits-relais Covid avait été introduite. Néanmoins, **le Contrôle des finances a recensé 219 entreprises, bénéficiaires d'un crédit Covid, ayant versé un dividende à leur actionnaires.** Ces versements correspondent à un montant total de CHF 43.1 millions. Néanmoins, un non-respect des règles imposées pour l'obtention d'un crédit Covid reste une exception. En effet, il ne s'agit que de 219 entreprises sur les 126'000 qui ont bénéficié d'un crédit-relais.¹

Wirtschaftsordnung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 02.04.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La crise du **Covid-19**, et plus précisément les recommandations du Conseil fédéral liées aux rassemblements et à la distanciation sociale, ont définitivement enterré la tenue des **assemblées générales** (AG) de printemps. La majorité des entreprises ont choisi l'option «vote à distance» alors que certaines ont décidé de repousser leur AG.

Plusieurs experts se sont exprimés dans la presse quant aux conséquences de la non-tenue des AG en présence des actionnaires. D'après ces experts, l'actualité économique liée au Covid-19 aurait de toute façon relégué les questions liées à la rémunération ou au climat au second plan. Néanmoins, ils ont précisé que l'AG était l'occasion pour les petits actionnaires de faire passer un message, grâce notamment à la présence de la presse.

Finalement, le curseur de la discussion s'est rapidement verrouillé sur les dividendes des actionnaires. Dans de nombreux pays, comme la France ou l'Allemagne, les autorités politiques ont préconisé, voire interdit aux entreprises de verser des dividendes des actionnaires afin de renforcer la solidité de l'entreprise à long-terme face à la crise du Covid-19. Cette directive a été intégrée à l'ordonnance sur les crédits-relais. Par contre, dans le domaine bancaire, la Finma a recommandé aux grandes banques de renoncer aux dividendes en cette année de Covid-19. Cette déclaration a été appuyée par le Conseil fédéral. Dans un premier temps, le Credit Suisse et UBS ont décidé de maintenir les dividendes. Puis, sous la pression de la presse et de la Finma, les deux grandes banques helvétiques ont décidé d'ajourner la **distribution** de la moitié **des dividendes** aux actionnaires pour 2021.²

1) CdT, Lib, TA, 7.9.21; NZZ, 8.9.21

2) TA, 2.3.20; NZZ, 5.3.20; AZ, 11.3.20; NZZ, 18.3., 26.3.20; LT, 30.3.20; NZZ, 31.3.20; Lib, NZZ, TA, 1.4.20; LT, TA, 2.4.20; TA, 7.4.20; WW, 9.4.20; AZ, 11.4.20; NZZ, 15.4., 25.4.20